Nations Unies A/HRC/39/L.31

Assemblée générale

Distr. limitée
27 septembre 2018
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Trente-neuvième session
10-28 septembre 2018
Point 3 de l'ordre du jour
Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement

Égypte, Fédération de Russie* : amendement au projet de résolution A/HRC/39/L.13/Rev.1

39/… Mortalité et morbidité maternelles évitables et droits de l'homme dans les situations de crise humanitaire

1. Vingt-quatrième alinéa du préambule

Au lieu de les informations et l'éducation fondées sur des données factuelles dans ces domaines font défaut, notamment une éducation sexuelle complète tenant compte de l'évolution des capacités de l'enfant, *lire* les informations et l'éducation fondées sur des données factuelles dans ces domaines font défaut.

2. Paragraphe 12

Au lieu de par l'introduction de cours sur tous les droits des femmes et des filles dans les programmes de formation des enseignants, y compris sur la prévention de la violence et de la discrimination sexuelles et sexistes, et par l'accès universel à une éducation sexuelle factuelle et complète qui corresponde au développement des capacités de l'enfant, *lire* et par l'introduction de cours sur tous les droits des femmes et des filles dans les programmes de formation des enseignants, y compris sur la prévention de la violence et de la discrimination sexuelles et sexistes.

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.